

A cette époque, Malet vint à Paris, où il entra en relations avec le général Servan, ancien ministre de la guerre, et Jacquemont, membre du Tribunat, tous les deux hostiles à l'Empire. Servan mourut au moment où la police allait s'occuper de lui, mais on trouva dans ses papiers le plan détaillé d'un gouvernement provisoire, dans le cas où on se délivrerait de Napoléon. La police découvrait en même temps une conspiration formée par les *Philadelphes* (membres d'une société secrète à vocation démocratique) pour agir sur l'armée.

Renvoyé de l'armée en 1807, le général Malet fut arrêté et incarcéré à la Force. Il fut relâché, sans jugement, après dix mois de détention. Mais c'est alors qu'il se remit à conspirer. Malet apporta son plan. Nous en verrons reparaitre les lignes principales en 1812. Il consistait à mettre à profit l'éloignement de Napoléon retenu à Bayonne par les affaires d'Espagne. Pour cela, on avait rédigé un sénatus-consulte qui proclamait la déchéance de Napoléon, rétablissait la République, convoquait le peuple à des élections nouvelles, abolissait la conscription, etc.

Le coup était fixé pour la nuit du 29 au 30 mai 1808. Il échoua. Les membres du comité furent enfermés et, pour sa part, Malet retourna à la Force. En 1809, les affaires d'Essling, avaient excité une vive inquiétude. Malet projeta de s'échapper de prison le jour où on chanterait un *Te Deum* à Notre-Dame, d'arriver seul sur le parvis en grande tenue, l'épée à la main, précédé de tambours et de drapeaux, et là, de crier à la foule « Bonaparte est mort Vive la liberté ! » Il comptait cerner avec des troupes, toutes les issues et enfermer les autorités.

Napoléon, qui avait eu connaissance d'un écrit où Malet exposait ses vues, ordonna de l'enfermer dans une prison d'État. Soit oubli, soit intérêt pour lui, l'ordre fut négligé et Malet oublié à la Force. Mais il était loin d'abandonner son dessein.

Au mois de juin 1812, pour raison de santé, il obtint d'être transféré dans l'établissement du docteur Dubuisson, faubourg Saint-Antoine. Du dehors, Mme Malet secondait le travail de son mari et fournissait les renseignements. La fabrication des pièces apocryphes et en particulier le faux sénatus-consulte était un chef-d'œuvre dans son genre et comprenait 19 articles.

Le travail de Malet était terminé au commencement d'octobre. Depuis quinze jours on était sans nouvelles de Napoléon. Le moment semblait favorable. Malet le saisit, et choisit la nuit du 22 au 23 octobre. A onze heures, après la soirée passée en commun avec les pensionnaires, Malet, accompagné de Râteau, s'échappe de la maison de santé, court rue Saint-Gilles, chez Caamano, y trouve toute prête et endosse sa grande tenue de général, donne un uniforme d'aide-de-camp à Râteau, un habit de commissaire de police à Boutreux, et, suivi de son pseudo aide-de-camp, se rend à la caserne Popincourt ; la suite, nous la connaissons.

Il est midi, le coup est manqué. L'affaire avait donc été conduite avec une habileté parfaite, et on est confondu des résultats obtenus par Malet avec d'aussi faibles moyens. On fut surtout frappé de la facilité avec laquelle on fit croire aux troupes la nouvelle de la mort de l'Empereur, sans qu'il vînt à un seul officier l'idée de penser à son fils. Clarke et Cambacérès ne pouvaient pardonner à Malet de leur avoir fait peur.

L'exécution eut lieu le 29 octobre, dans l'après-midi. A trois heures et demie, six fiacres s'arrêtèrent devant la prison de l'Abbaye. Dans chacun d'eux montèrent deux condamnés avec deux gendarmes, et le lugubre cortège s'achemina vers cette plaine de Grenelle. Malet, de sa voix toujours ferme, commanda le feu. Ils furent criblés à bout portant, ils tombèrent tous excepté Malet qui resta debout, inébranlable, et qui réclama une deuxième décharge. Elle fut tirée. Cette fois, il tomba la face contre terre. Mais il n'était pas encore mort, il fallut l'achever.